

ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés, et qu'on en est venu provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel Votre Excellence veut bien appeler notre attention. Nous serons bien disposés à pourvoir amplement à l'encouragement de l'immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du *Canada* est si vitalemment lié.

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons officiellement de Votre Excellence que depuis la dernière session s'est heureusement consommée l'union de la *Colombie Britannique* avec le *Canada*, et que ses représentants prennent maintenant part à nos délibérations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir signalé de nouveau le fait que pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la *Colombie Britannique*, il sera nécessaire que le Parlement pourvoie à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en Conseil unissant la *Colombie Britannique* à la Puissance; et de nous avoir rappelé qu'il fut fait à la dernière session une appropriation pour l'exploration et l'arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer; et nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que l'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et qu'il sera mis devant nous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Nous partageons avec Votre Excellence la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivies avec vigueur, et que l'accroissement rapide du commerce du *Canada*, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

Comme Votre Excellence nous en prie, nous donnerons une sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe *St. Laurent* et la Baie de *Fundy*.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, et comme il est devenu du devoir du Parlement maintenant de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'acte d'union, nous ne manquerons pas de donner toute notre attention à la mesure qui sera, comme Votre Excellence veut bien nous en informer, soumise à notre considération.

Nous considérerons soigneusement les Bills relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la réglementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans *Manitoba* et les Territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique, qui, comme Votre Excellence veut bien nous le dire, nous seront présentés entre autres mesures.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de l'expression de sa satisfaction en recourant à nos avis et notre assistance en ce moment, et nous prions Votre Excellence de nous permettre de nous féliciter avec elle de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

Votre Excellence peut être assurée que nous continuerons à apporter la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de notre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue. Nous prions Dieu instamment avec Votre Excellence que nos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durable de toutes les classes de ses habitants.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.